

COMITE DE VILLAGE DE LANTON

Le 7 mars 2023 (18h30 salle CM)

Membres du comité :

PEUCH Annie France, Référente, élue, adjointe auprès de Mme le Maire.

BOUHET Lionel	METIVIER Brigitte
CHAUME José -abs	MUNCH Janine - Présidente
GOULEY Marie Elisabeth	PERRAUD Philippe- Abs
H ELLEY Claudine	POZZI Pablo - abs
JEUNHOMME Yvon	ROUDEYRON Annie
LANNES Brigitte- Secrétaire -ABS excusée	SALLES DE SAINT PAUL Philippe

DEROULEMENT DU CV :

1. Première Partie : Les informations d'Annie France.

- La mairie met en place un service « **Cartes d'identité, passeports** » pas de date proposée actuellement pour l'organisation de ce service aux habitants.
- Une **réunion publique** sera organisée par la municipalité le vendredi 28 avril au CAL.
- **Travaux divers** de ces dernières semaines ou mois **par les services techniques** :
 - Un escalier en accès plage a été posé entre Taussat et Andernos.
 - La toiture du complexe sportif a été réparée.
 - La pose de panneaux indicateurs des bouches d'incendie a été effectuée.
 - L'isolation de la salle du Braou a été réalisée ;
 - Ainsi que l'entretien général des massifs giratoires et des haies.

- Manifestations prévues à ce jour :

- *Randonnée pédestre proposée par la FFR, sur la Commune, le 19 mars.*
- *Spectacle musique et conte « Bonobo », le 31 mars*
- *Rallye lecture à la médiathèque de lanton : récompenses, le 29 avril*
- *Festival « BIGA ROCKS », le 13 mai au Centre Culturel de Biganos, dans le cadre de l'Ecole de musique Lanton-Biganos (une dizaine d'écoles de musique du BA et du Val de Leyre).*
- *Concert corse, le 11 mai, à l'église Notre Dame.*
- *Concert événements «Fire Straits » au CAL, le 26 mai.*
- *Fête des « Effets Mer », le 17 juin.*
- *Fête de la Musique, le 21 juin.*
- *Festival des Escapades Musicales du Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre de juin à fin juillet dont une séance à Lanton au Castel Landou.*
- *Les Lantonnales des 7, 28 juillet, 4 et 25 aout.*
- *Forum des Associations le 2 septembre.*

- Festival « Cadences » le samedi 23 septembre à 15 h, fonction de l'organisation de l'Olympia d'Arcachon.
- Printemps des poètes du 11 mars au 27 mars 2024

2. Deuxième partie : Questions et propositions d'améliorations pour le village.

ENVIRONNEMENT /TRAVAUX SUR LA COMMUNE

- Q. « Un passage piéton a été dessiné **route de Lenan** ; nous avons demandé qu'il soit route du Pont des Chèvres, à gauche quand on arrive en haut de la route de Lenan . Quand on a traversé, on se trouve sur la route car, dans le virage, il n'y a pas d'espace, arbre et trous empêchant de marcher. »
« Qu'en est-il de l'arrêt de bus du Pont des Chèvres ? »

L'emplacement de l'abri bus de la route du Pont des Chèvres est en cours de déplacement, la dalle de béton également. La traversée de la route a été protégée ; l'abri bus sera remplacé (société Védiaud). Le dossier est suivi par les services. Le busage de la route du Pont des Chèvres est prévu.

- Q : « Des habitants **de la rue des Cakiliers** suppriment la place de stationnement devant chez eux et s'octroient le domaine public ; ce qui est dangereux car quand il y a une voiture en stationnement, elle se trouve sur la rue et donc il n'y a qu'une file ; ce n'est pas une rue passagère mais quand même !. »

Certains espaces publics de la ville sont utilisés pour l'embellissement par des propriétaires empêchant ainsi la circulation des piétons ; ce sujet est un problème dont la Mairie a pris sérieusement conscience. Nos élus portent une réflexion globale sur cette pratique, à l'échelle de la Commune.

- Q : « Etat de **la rue Raynaud** : pour éviter les trous, les voitures roulent au milieu de la chaussée et sont dangereuses. »

Divers travaux se succèdent à proximité de cette rue : un parking, un jardin partagé, le square ...

Des camions vont encore passer... Des travaux de réfection seront réalisés mais lorsque tous les travaux alentours seront terminés.

- Q : « **Fonction de la passerelle installée au bassin de baignade** »

La passerelle sur platelage permettra de rejoindre le chemin menant à l'église, puis de longer le terrain d'extension du cimetière, pour atteindre l'allée de Boissière jusqu'à l'entrée du Domaine de Certes et du château ; Ceci, afin de sécuriser le chemin pour les promeneurs. Le projet est financé en totalité par le Département et la Région.

- **Q** : « Stationnement toujours « anarchique » devant **Intermarché et Arthur Pub !** »

Le sujet est récurrent ; des voitures occupent le trottoir reliant les deux sites, empêchant le passage des piétons ; Le responsable de la Police Municipale et notre élu en charge de l'environnement ont contacté de nombreuses fois le responsable d'Intermarché ; une proposition a été faite : une protection du trottoir et une traversée sécurisée de la chaussée par un marquage au sol. Le sujet est toujours en cours.

- **Q** : « Un **passage**, autrefois, et encore récemment, était praticable par tous, et depuis des années, du 5 du **jardin d'Antoinette** au 12, rue Van Gogh ou Utrillo : petit chemin, pont, ruisseau ; Nous trouvons une barrière/portail et une chaîne, assorties d'un panneau de propriété privée. Qu'en est-il de la réglementation ? »

Ce passage est privé mais le cheminement était jusque-là toléré .Cependant, après le constat de nombreuses incivilités, dont la présence de véhicules à moteur, les propriétaires, qui veulent leur tranquillité, ont préféré fermer l'accès.

COMMUNICATION

- **Q** : « **Fermeture du bureau de poste**, c'est anormal pour une Commune comme celle de Lanton ! »

Le Poste a pris unilatéralement cette décision. Elle doit se positionner définitivement ce printemps ; une motion a été votée par le Conseil Municipal à l'unanimité contre cet abandon de service public. Si la fermeture est confirmée, des services alternatifs pourront peut-être être assurés : commerces partenaires (optimisation d'ouverture des horaires) ? Service communal ? La banque Postale ne pourra pas être remplacée dans toutes ses compétences ; les transactions financières seront impossibles, seuls, des services postaux alternatifs seront envisagés (colis, lettres recommandées...)

Q. « **le bulletin de la Mairie** devrait être adressé de préférence avant les manifestations annoncées dans celui-ci ! » ; « Un Bulletin des manifestations annuelles est demandé ».

Le magazine de la Ville est distribué par une société privée ; le dernier MAG a malheureusement été diffusé dans un délai plus long que prévu par la Mairie ; Ceci est toutefois une exception qui ne remet rien en cause.

Il est évidemment souhaité qu'un nouvel agenda culturel existe comme cela était précédemment le cas.

Un document annuel comportant manifestations culturelles, festives, associatives, communales, est matériellement difficile à organiser pour l'année : service CVL,

services techniques, services de sécurité et relations avec la Préfecture, élus, doivent se coordonner. Il est difficile de faire de telles prévisions si longtemps à l'avance car la programmation peut évoluer, les matériels doivent être disponibles, les diverses configurations fixées...

Pour rappel : Depuis quelques mois, la Mairie est toujours en attente d'un chargé de communication.

- Q. « *Dans le magazine, il faudrait systématiquement présenter les 4 comités de villages, leurs rôles et missions, leurs adresses.* »
- Q. « *L'accès à Internet n'est pas possible pour tous, FB encore moins ! Est-il envisageable de proposer d'autres moyens de communication complémentaires.* »

Il est possible en effet de présenter les 4 comités de villages, leur rôle, missions, et coordonnées dans le magazine de la Commune. Mais pas systématiquement, il faut de la place pour tous les articles demandés.

Il est rappelé les différents moyens de communication existants :

Le post « ville de Lanton » sur FB, le site Mairie de Lanton, les banderoles situées aux points stratégiques de la Mairie, les panneaux Védiaud, les panneaux lumineux de la ville, le MAG, une distribution de flyers dans les commerces et bâtiments publics de la ville, les affiches situés dans tous les lieux accueillant du public (médiathèque, Maison des associations, Centre d'animation, mairie, écoles, etc.) Une newsletter pour la Commune est demandée et peut être étudiée pour sa mise en œuvre.

- Q. « *Un téléphone pour chacun des comités de villages serait bienvenu* ».

Aucun autre comité de village n'a fait cette demande, comme aucune autre grande association ; chacun a une adresse mail de référence, permettant la communication avec les habitants.

3. Troisième partie : Sujets divers.

- **SECURITE :**
- Il était prévu une plate-forme en jonction de la piste cyclable et de la route de Blagon pour permettre un ralentissement. Ce projet a été refusé par la Département et est donc à revoir.
- Un radar a été brûlé dernièrement sur la RD 3, entre Audenge et Lanton. Grâce à l'un des radars tourelle nouvellement installés, le contrevenant a été retrouvé très rapidement.

- **JOURNEE DE LA RANDONNEE: 19 mars 2023**



La Fédération Française de la Randonnée, la Fédération de Gironde de Randonnée, accompagnées des Marcheurs du Pyla, l'Office de Tourisme, les secteurs sports, environnement de la Commune, les comités de villages, organisent une randonnée sur notre ville le dimanche 19 mars dès le matin. Le samedi 18 mars, sur le village de Blagon, une boucle sera également proposée. Sur les villages du littoral, 3 boucles seront possibles variant selon le kilométrage de chacune (18, 9 et 5 kms). Le départ et l'arrivée, le lieu d'animation seront situés au bassin de baignade.

SCHEMA DU PARCOURS LE PLUS LONG : 18 kms



Chaque randonnée est balisée, départ le matin pour la première ; Les animations, repas, chansons avec « Chantons zensemble », animation photos (OT), stand de Running Lanton, Gardarem en principe, stands COBAN et Seacleaners, foodtruck programmés seront en place.

- **Espace de Vie Sociale : les avancées.**

Dès janvier :

Suite à la recherche précise des canalisations diverses installées sur l'ensemble de ce terrain, les vicissitudes induites ont été précisées-fin janvier. Certaines zones ne peuvent pas être exploitées. Les plans simplifiés ont été effectués. *Voir schéma ci-dessous.*

Les services techniques ont exprimé le besoin d'un parking supplémentaire pour une partie du terrain (450m²).

« Grain de Sel » a identifié ses besoins en surface, 550 m² ; un piquetage a été réalisé en février-

Nous connaissons donc la surface du terrain restant, destiné au square demandé par les habitants proches. Voir schéma ci-dessous.

Pour le jardin partagé:

Deux phases de travaux sont prévues :

Phase 1 : le jardin

- Les flyers d'infos pour les riverains et plus ont été distribués le 17 Février
- Le panneau d'informations à exposer est en cours d'exécution.
- Un abri- jardin de 5 m² fabriqué par l'ADAPEI est prévu pour le mois d'avril. La clôture va être posée par les membres de Grain de Sel dès le mois de mars (dès le 11).
- Les outils ont été achetés en partie.
- L'aménagement de l'abri- jardin est en cours
- Points compost, déchets verts, récupérateur d'eau ...
- L'aménagement et la répartition des cultures sont en réflexion.
- Une charte a été proposée.

Phase 2 : Le café jardin

Une cabane permettant de se retrouver, en convivialité, pour discussions, repas, goûters... est prévue.

• Point sur le square du village à ce jour

Nous connaissons depuis peu, février la disposition et la surface de notre petit square réduit à 750m² et 250m² le long du réseau gaz.

Il nous faut maintenant travailler ensemble sur son organisation et sa mise en œuvre.

M Grégoire, responsable du Service Culture et Vie Locale, écrivait ceci lors d'un courrier récapitulatif des actions sur les deux dossiers, concernant le square : « *Un budget de 25000 euros a été proposé au budget primitif pour des cheminements, plantations, mobilier, tables, bancs, arceaux vélos; les éléments d'une aire de jeux seront chiffrés plus tard ; il convient de placer les différents éléments pour estimer la place restante pour cet aménagement. Quid du phasage du projet hors jardin ?, les préconisations de plantations mentionnent la période automnale ,ce qui laisse le temps de créer les cheminements en amont. ».*

Les membres du comité disent ce jour ne pas être des spécialistes et un apport de connaissances spécifiques nous apparait nécessaire. Aussi le CAUE, déjà contacté en septembre nous semble approprié pour nous éclairer et proposer un

aménagement possible et cohérent, fonction de la surface, des réseaux gaz, du terrain peu riche, du réchauffement climatique, des espèces arbustives adéquates, des circulations et des PMR indispensables...

Je rappelle les demandes des habitants :

De l'ombre, des arbres, des possibilités de se promener, s'asseoir, déjeuner, accueillir les piétons et cyclistes, et jouer pour les enfants.

L'ensemble des membres du comité souhaitent une aide spécifique pour l'aménagement, car personne ne se sent l'étoffe d'un paysagiste ou d'un quelconque professionnel ; **de plus, il est nécessaire de faire un joli square, non dans l'improvisation, mais aménagé au mieux pour les habitants et l'image de notre Commune.**

Détermination des surfaces pour chaque protagoniste :



Le square est disponible sur la surface verte, soit 750 m² et 225 m² le long de la piste cyclable, peu disponible car passage de tous, et il faut tenir compte de la surface « réseau gaz » en jaune le long de la piste, indisponible sur 2,5m de large, ce qui perturbe et diminue en grande partie cette deuxième zone sur laquelle aucune plantation ne peut se faire et rien ne doit être fixé.

Un travail important est à faire pour le plaisir futur de tous les habitants de Lanton.

Le comité de village du 7 mars se termine vers 21h.

Pour le comité, J.Münch.

Le14 mars 2023.

Adresse du comité : comitevillagelanton@ville-lanton.fr